

Pour revenir aux 39 heures, Smart France précise sa menace

by Usine Nouvelle - lundi, décembre 07, 2015

<http://correspondances.fr/pour-revenir-aux-39-heures-smart-france-precise-sa-menace/>

L'inquiétude grandit sur le sur mosellan de Smart France, où la direction évoque pour la première fois un « plan B ». Si les salariés refusent de revenir aux 39 heures sur la base d'accords individuels, Daimler pourrait délocaliser la production de la Smart fortwo en Slovaquie.

Smart France a choisi la manière forte pour imposer le retour des 800 salariés du site de Hambach (Moselle) aux 39 heures. La CGT et la CFDT ayant fait valoir fin novembre leur droit d'opposition au Pacte 2020 - ratifié par la CFTC et la CFE-CGC -, la direction a adressé individuellement à l'ensemble du personnel une proposition d'avenant au contrat de travail. PDG de Smart, Annette Winkler a indiqué qu'elle étudierait un « plan B » si 75 % de ces courriers ne sont pas retournés signés d'ici au 10 décembre prochain. Son directeur général Joakim Betker a précisé que le « *la direction serait contrainte d'étudier une alternative industrielle à la production de la fortwo sur le site de Hambach* », périphrase que les syndicats traduisent par un risque de délocalisation en Slovaquie.

Fortement représentée parmi les ouvriers, qui s'étaient prononcés à 60 % contre le projet de la direction - un retour progressif aux 39 heures en 2017 moyennant 120 euros bruts de prime mensuelle et une prime annuelle de 1 000 euros bruts durant deux ans -, l'intersyndicale CGT-CFDT dénonce un chantage à l'emploi et rappelle aux salariés qu'un refus ne saurait légalement constituer un motif de licenciement.

Tout aussi inquiets, Céleste Lett, député de la Moselle et maire de Sarreguemines, et Roland Roth, président de la communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, invitent les salariés à signer l'accord.